

Nos partenaires

Institutionnels :

- Association Dépist-Autisme
- Association CEDRE
- CAMSP Angers
- Le pôle de pédopsychiatrie Angevin
- Service de pédopsychiatrie de Saumur
- Service de pédopsychiatrie de Cholet
- Service de pédopsychiatrie du CHU d'Angers
- Service de neuropédiatrie du CHU d'Angers
- Service de génétique du CHU d'Angers
- ALECS Troubles des acquisitions
- Le Centre Ressources Autisme des Pays de la Loire
- CAMSP-CMPP Centre Françoise Dolto
- Education nationale

Libéraux :

- Psychomotriciens
- Ergothérapeutes
- Orthophonistes
- Psychologues
- Neuropsychologues
- Kinésithérapeutes
- Orthoptistes...

Informations pratiques

Plateforme de coordination des troubles
du neuro-développement
de Maine-et-Loire (PCO-TND 49)

51 rue du Vallon • 49000 ANGERS

Enfants de 0 à 7 ans :

Tél. : 06 73 07 17 70

Mail : pco-tnd49@vyv3.fr

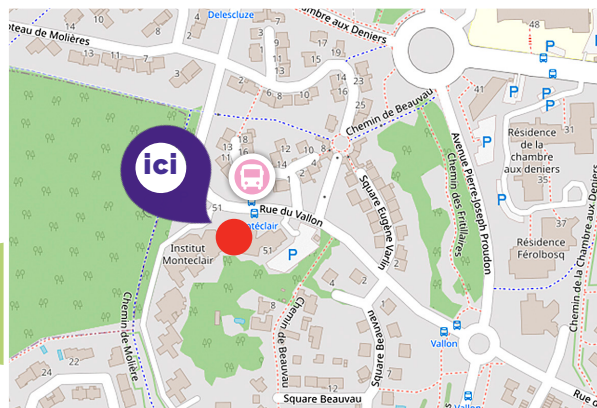
Enfants de 7 à 12 ans :

Tél. : 06 74 62 77 30

Mail : pco-tnd49.7-12@vyv3.fr

Accès :

- Bus : ligne N° 4 - Arrêt (Montéclair)



La plateforme est portée par
le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
gérée par VYV³ Pays de la Loire et le CESAME.



pdl.vyv3.fr/pco-tnd-49



Ne pas jeter sur la voie publique - Document imprimé en France

PLATEFORME
DE COORDINATION
DES TROUBLES
DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

PCO-TND
MAINE-ET-LOIRE (49)

**PCO-TND
Maine-et-Loire**

PLATEFORME DE COORDINATION
ET D'ORIENTATION
TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

GRUPE **vyv**



La plateforme de coordination et d'orientation des troubles du neuro-développement (PCO-TND) coordonne le parcours de soins et de rééducations précoces des enfants âgés de 0 à 12 ans présentant des signes d'alerte dans leur neuro-développement.

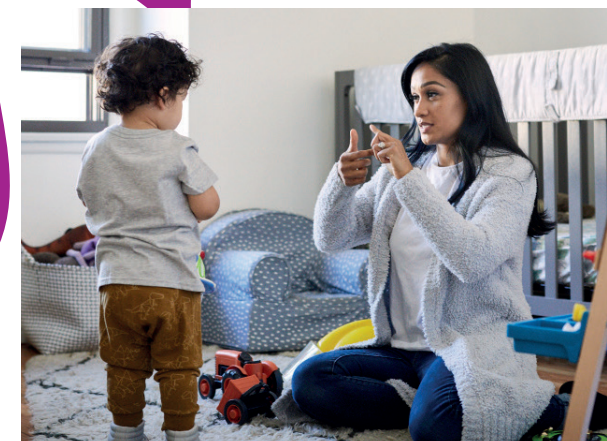
Les troubles du neuro-développement

- Trouble de l'attention et agitation motrice
- Trouble moteur
- Trouble du spectre de l'autisme
- Trouble du langage
- Trouble cognitif
- Trouble des apprentissages

Les services proposés

- Fluidifier le parcours et soutenir les enfants présentant des troubles du neuro-développement ainsi que leurs familles, en lien avec le médecin prescripteur.
- Conseiller et accompagner les professionnels dans le repérage des troubles du neuro-développement.

Le parcours



Saisir la PCO-TND 49

• PLACE ET RÔLE DES MÉDECINS

Le médecin prescripteur (généraliste, pédiatre, médecin de PMI, médecin scolaire) dirige l'enfant vers le PCO-TND 49 après avoir rempli :



Le formulaire de repérage



Le questionnaire médical de la plateforme

La famille peut contacter la plateforme à tout moment.

• PLACE ET RÔLE DES PARENTS

Les parents sont consultés et impliqués tout au long du parcours d'accompagnement proposé à l'enfant.